

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE**

**Membres
du Bureau Communautaire**
Titulaires : 28
Membres présents : 17
Membres représentés : 2
Votants : 19
Date de la convocation
8 octobre 2024

L'An DEUX MILLE VINGT QUATRE, QUATORZE OCTOBRE à 18 H 30, le Bureau Communautaire convoqué légalement, s'est réuni au Pôle administratif de la CCALN à Ailly-sur-Noye, sous la présidence de **Monsieur DOVERGNE Alain**

● **Etaient présents les Vice-Présidents et Conseillers Communautaires Délégués :**

Mesdames **DOUAY Sonia, PREVOST Anne-Marie, BERTOUX Julia, RAMON Marie-Gabrielle**
Messieurs **DOVERGNE Alain, DURAND Pierre, SURHOMME Alain, MOURIER Francis, VAN DE VELDE Michel, BOUCHER Michel, LEROY Jean-Maurice**

● **Etaient présents les Conseillers Communautaires :**

Messieurs **M. CAPELLE Hubert, LEVASSEUR Roger, DELANAUD Stéphane, LESCUREUX André, NOCHEZ Didier, WABLE Vincent**

● **Disposaient d'un pouvoir :**

M. DOVERGNE de M. CHANTRELLE, M. BOUCHER de M. MAROTTE

● **Absent(e)s et / ou Excusé(e)s :**

Mesdames **PATRICE-BOURDELLE Christine, PERONNET Fabienne, RIHET Anne,**
Messieurs **LAMOTTE Dominique, MAROTTE Philippe, CHANTRELLE Brice, VERONT Fabrice, VAN OOTEGHEM J. Michel, BEAUMONT Joël, DUTILLEUX Olivier, TOURNIQUET Gautier**

Objet : Diagnostic culturel de territoire

Rapport de Marie- Gabrielle HALL, Vice-Présidente Culture et Communication

La CCALN a, au cours de cette saison culturelle, été approchée par les services du Conseil Départemental, de la DRAC et de la Région Hauts de France en vue de l'informer sur les soutiens possibles en matière de développement culturel en milieu rural.

Au-delà des Appels à projets ponctuels, des soutiens sur plusieurs années existent et sont conditionnés à la signature des contrats culture ruralité (DRAC) et Projet Culturel de territoire (CD80) avec pour préalable la réalisation d'un diagnostic culturel de territoire.

Cette étude de diagnostic, réalisée par une entité extérieure, doit permettre d'identifier les forces et faiblesses du territoire en matière culturelle. Cette démarche, engagée sur plusieurs mois et associant interlocuteurs locaux et habitants, permettra de définir des préconisations déclinées en programme d'actions phasé sur 3 ans.

La Chambre d'eau, association pionnière dans le développement culturel en milieu rural, versée dans l'économie sociale et solidaire et proche des institutions citées précédemment, a établi une proposition d'accompagnement chiffrée d'un montant de 14 500 €.

Cette étude peut bénéficier d'une aide financière de la Région par le biais d'un Appel à Projets lancé prochainement et destiné à soutenir les intercommunalités désireuses de réaliser un diagnostic culturel de territoire. L'aide apportée est de 75% plafonnée à 18 000 €.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Bureau Communautaire :

- Entérine la réalisation d'un Diagnostic culturel de territoire,
- Autorise la CCALN à candidater à l'appel à projets de la Région,
- Autorise le Président, le 1^{er} Vice-Président et la Vice-Présidente Culture Communication à signer l'ensemble des documents en rapport avec cette décision.

POUR EXTRAIT CONFORME

Fait et délibéré, le 14 OCTOBRE 2024
à AILLY SUR NOYE

Cet acte sera transmis en Sous-Préfecture le 16/10/24
Affiché le 16/10/24



Le Président,
Alain DOVERGNE

1/1